



NOUVELLE RELATION DES

INDES OCCIDENTALES,

Des Missions des Religieux aux Indes.

CHAPITRE PREMIER.

Comment & en quelles Provinces des Indes Orientales & Occidentales, qui appartiennent à la Couronne de Castille, l'on envoie des Missions de Religieux; & particulièrement de celle qui y fut envoyée en l'année 1625.

COMME tous les Royaumes de l'Amérique, conquis par les Rois d'Espagne, sont divisez en divers Gouvernemens pour le temporel, ils sont aussi partagez pour le spirituel en plusieurs Jurisdictions sous le nom

Tom. 1.

A de

de Provinces qui appartiennent à divers Ordres de Religieux & à leurs Provinciaux; lesquels quoi que si fort éloignez de l'Europe, vivent tous néanmoins sous la dépendance & subordination de la Cour; & sont obligez étroitement d'y envoyer une Relation exacte de toutes les choses les plus remarquables qui arrivent en ces pais-là, & une liste du nombre des Prédicateurs dont chaque Province a besoin, afin qu'on y envoie un secours suffisant d'Ecclésiastiques pour travailler à la conversion de ces pauvres peuples, ce qui se fait en la manière suivante.

Chacun de ces Ordres de Religieux fait élection de six ans en six ans, d'un Gouverneur principal, qu'ils appellent Général, sur tous ceux de la même Profession: Et il n'y a que les Jésuites & les Jacobins, dont le Général l'est jusques à sa mort, si ce n'est qu'il soit honoré d'un chapeau de Cardinal, & par ce moyen élevé dans un degré plus éminent.

Les Religieux qui sont sujets à ce Général, & qui sont dispersez dans l'Italie, dans l'Allemagne, la France, la Flandre, l'Espagne, les Indes Orientales & Occidentales sont partagez en diverses Provinces.

Comme en Espagne il y a la Province d'Andalousie, celles de la nouvelle & vieille Castille, celles de Valence, d'Arragon, de Murcie & de Caralogne.

De même en l'Amérique il y a les Provinces de Mexique, de Mechoacan, de Guaxaca, de Chiapa, & Guarimala, de Comayagua, de Nicaragua, & autres semblables.

Cha-

Chacune de ces Provinces a un chef particulier, qu'on appelle Provincial, qui est élu par les Principaux de sa Province tous les trois ans, dans une assemblée qu'ils appellent le Chapitre Provincial, comme ils appellent la précédente le Chapitre général.

Le Chapitre général se tient ordinairement en quelqu'une des principales villes d'Italie, de France, ou d'Espagne.

Quand on tient le Chapitre Provincial, on élit du consentement de tous ceux qui s'y trouvent, un Procureur ou Definiteur, qui doit se trouver, au nom de toute la Province, à la prochaine élection du Général; & y demander les choses qui lui sont ordonnées; & représenter l'état de la Province de laquelle il est envoyé.

En cette manière l'on envoie des Procureurs des Indes Occidentales, qui sont ordinairement les meilleures prises que fassent les Navires Hollandois, parce qu'ils emportent avec eux de grandes richesses, pour faire des presens aux Généraux, au Pape, aux Cardinaux & aux Grands Seigneurs d'Espagne, pour en obtenir plus facilement ce qu'ils ont à leur demander.

Entr'autres choses leur charge est de représenter le grand manque d'ouvriers qu'il y a en cette abondante & fertile moisson des Indes (quoi que toutes les Provinces ne demandent pas des Prédicateurs d'Espagne, comme je montrerai ci-après) & de demander trente ou quarante jeunes Prêtres, qui puissent apprendre les diverses langues qui se parlent aux Indes, & succéder aux anciens.

A 2

L'Or-

Nouvelle Relation

L'Ordre de la Province ayant été lu devant le Général, ou devant son Chapitre, l'on octroie à ce Procureur des Lettres patentes de la part du Général, qui le nomme son Vicaire général pour une telle Province, représentant sa capacité, les bonnes qualitez dont il est pourveu, les peines qu'il a prises en cette nouvelle Eglise des Indes; & comme on l'a jugé digne de conduire en ces lieux-là, une Mission de ces Ecclesiastiques qui se sont offerts volontairement pour y aller avancer la propagation du Christianisme parmi les Barbares.

Alors ce Religieux venu des Indes se trouvant muni de ces recommandations, va presenter ces lettres au Pape. Ensuite de quoi Sa Sainteté lui fait expédier une Bulle, par laquelle en qualité de Commissaire Apostolique il a pouvoir d'aller dans tous les Couvents de son Ordre qui sont en Espagne, pour y choisir les trente ou quarante jeunes Prédicateurs dont il a besoin, qui dès le premier jour qu'ils sont engagez, pour leur donner meilleur courage; sont en vertu de l'autorité du Pape, qui a été donnée à ce Commissaire, absous de la coulpe & de la peine deuë à leurs pechez, par une Indulgence plenièrè, & ceux qui lui forment quelque obstacle ou empêchement; ou à ceux qu'il a ainsi engagez, sont déclarez avoir encouru la peine de l'Anathème, dont ils ne peuvent recevoir d'absolution que de ce Commissaire, ou de Sa Sainteté même.

Or, dans tous les Etats qui appartiennent au Roi d'Espagne en l'Amérique, il y a deux sortes d'habitans Espagnols, qui sont plus

oposez

des Indes Occidentales.

oposez les uns aux autres, que ne sont dans l'Europe les Espagnols aux François.

Sçavoir ceux qui sont nez en Espagne, & qui vont demeurer en ces pais-là; Et ceux qui y sont nez de pere & mere Espagnols, & que les Espagnols naturels apellent Crioles pour les distinguer d'avec eux, voulant signifier par ce mot ceux qui sont nez en ce pais-là.

Cette haine est si grande, que j'ose dire qu'il n'y a rien qui puisse contribuer davantage à la conquête de l'Amérique, que cette division; Et il est aisé de les gagner & de les porter à se joindre contre leurs ennemis, pour se délivrer de l'Esclavage auquel ils ont été réduits, de la maniere rigoureuse dont on les traite, & de la passion avec laquelle on leur rend la Justice, ceux qui viennent d'Espagne étant toujours favorisez à leur préjudice.

Cela est si fâcheux & si rude à souffrir aux pauvres Crioles, que je leur ai souvent ouï dire, qu'ils aimeroient mieux être sujets à quelque Prince que ce fut qu'aux Espagnols, pourvû qu'ils pussent avoir la liberté de l'exercice de leur Religion, & d'autres qui souhaitoient que les Hollandois se fussent arrêtez à Truville, quand ils la prirent, & qu'ils fussent entrez dans le pais, où ils avoient été bien reçûs, & que la Religion dont ils jouissoient sous un si rude esclavage, ne leur étoit aucunement agréable, & ne leur donnoit aucune consolation.

Ce fut cette animosité mortelle entre ces deux sortes d'Espagnols, qui fit que les Crioles se joignirent si facilement contre le Marquis

quis de Gelves Vice-Roi de Mexique, lots de la mutinerie qui arriva en cette ville, & qu'ils s'attachèrent à Dom Alphonse de Zerna, leur Archevêque qui donna la fuite au Vice-Roi; & ils y auroient ruiné le Gouvernement d'Espagne, si quelques Prêtres ne les en eussent dissuadés; mais je parlerai de ceci plus amplement ci-après.

La cause de cette haine mortelle procede de la jalousie que les Espagnols ont toujours eue contre ces Crioles, craignant qu'ils ne veuillent secouer le joug, & ne plus reconnoître le Gouverneur d'Espagne, qui les prive de toutes les Charges, & de tous les Emplois de l'Etat.

Il est inouï qu'on ait vû aucun d'entr'eux, qui ait été Vice-Roi de Mexique, ou du Perou, ou Président de Guatimala, de Sainte-Foy ou de S. Domingue, ou Gouverneur de Jucatan, de Carthagene & de la Havane, ou Alcade Major de Soconusco, de Chiapa, de S. Sauveur, & pourvû de semblables Charges d'importance.

Mêmes celles des Chancelleries, comme de S. Domingue, de Mexique, de Guatimala, de Lima, & autres, où il y a ordinairement six Conseillers, qu'on appelle Auditeurs, & un Procureur Fiscal, ne se donnent jamais aux Crioles, quoi qu'il y en ait encore parmi eux qui descendent des principaux Conquerans.

Comme en Lima & au Perou les Pizarres, en Mexique & Guaxaca, la maison du Marquis de la Vallé, ou les successeurs de Ferdinand Cortez, quelques autres de la maison de Giron, de celle d'Alvarado, ou de cel-

des Gusmans; & finalement des principales maisons d'Espagne, sans qu'il y en ait aucun qui soit avancé dans les Dignitez ou Charges publiques.

Et non seulement ils sont privez des Offices; mais les Espagnols naturels leur font des affronts tous les jours, comme à des gens incapables de gouverner les autres; & qui sont à demy Indiens, c'est-à-dire, à demy Barbares.

Ce mépris général s'est aussi répandu dans l'Eglise, où l'on ne voit presque jamais qu'un Prêtre Criole soit pourveu d'un Evêché ou d'un Canonat dans une Eglise Cathédrale, où l'on n'admet que ceux qui viennent d'Espagne.

De même dans les Ordres de Religieux durant plusieurs années, ils ont fait tout ce qu'ils ont pû pour abaisser & supprimer tous ceux d'entre les Crioles qui avoient été receus en chaque Ordre, de peur qu'ils ne surmontassent en nombre ceux qui venoient d'Espagne.

Quoi qu'ils ayent été obligés d'en recevoir quelques-uns d'entre les naturels; néanmoins toujours les Provinciaux, les Prieurs & tous les Supérieurs ont été Espagnols, mais en Espagne, si ce n'est depuis peu d'années que quelques Provinces ayant eu le deffus sur les Espagnols, ont tellement rempli leurs Convents de Crioles, qu'ils ont absolument refusé d'y recevoir les Missions d'Espagnols qu'on avoit accoutumé de leur envoyer, & que jusqu'à present l'on envoie aux autres.

Dans la Province de Mexique il y a des Jacobins, des Cordeliers, des Augustins, des

Carmes, des Peres de la Mercy, & des Jesuites, entre lesquels il n'y a aujourd'hui que les Jesuites & les Carmes qui l'emportent au dessus des Crioles, en faisant venir d'Espagne tous les ans deux ou trois Missions de Religieux de leurs Ordres.

La dernière Mission qui fut envoyée aux Religieux de la Mercy fut en l'année 1625. où il se trouva une si grande division entre ceux de cette Mission, & les Crioles; que lors de la prochaine Election de leur Provincial dans le Couvent de Mexique, ils en vinrent aux coûteux les uns contre les autres, & étoient sur le point de s'entretuer, si le Vice-Roi ne se fut rendu au Couvent pour les appaiser, & n'en eût fait emprisonner quelques-uns.

Néanmoins à la fin les naturels l'emportent par la pluralité des voix; & jusqu'à présent ils se sont exemptez des Missions de par deça, alléguant qu'ils ont assez de Religieux en leurs Couvens, & n'ont pas besoin qu'on leur en envoie aucuns d'Espagne, se soumettant au Pape, aussi bien que les autres, & lui faisant d'aussi grands presens que les Espagnols ayent jamais fait.

En la Province de Guaxaca on n'y reçoit aucuns Missionnaires d'Espagne; mais il est vrai qu'il n'y a pas long-tems, que parmi ceux de l'Ordre de saint Dominique, les Espagnols ont été surmontez par le parti des Crioles, & qu'ils plaident encore à Rome pour avoir des Religieux d'Espagne, alléguant que l'honneur de la Religion a beaucoup diminué depuis que l'on n'y a pas voulu recevoir l'assistance de leurs Confreres d'Europe.

Dans

Dans la Province de Guatimala, qui est d'une grande étendue, & comprend Guatimala, Chiapa, les Zoques, partie de Tabasco, les Zeldales, le Sacapula, la Vera-Pas, toute la Côte qui regarde la Mer du Sud, Suchutepek, & Soconusco, Comayagua, Honduras, San-Salvador, & Nicaragua, il y a les Ordres qui suivent; sçavoir ceux de St. Dominique, & de Saint François; les Augustins qui dépendent de Mexique, n'ayant qu'un pauvre Convent à Guatimala; les Jesuites qui dépendent aussi de Mexique; & les Religieux de la Mercy.

Mais entre tous ceux-là, les Jacobins, les Cordeliers, & les Peres de la Mercy, sont seuls à qui appartient le droit de prêcher, & d'avoir des Cures & des Eglises Paroissiales.

Dans toute la Province ces trois Ordres ont toujours tenu le party des Crioles fort abaissé, & n'ont jamais permis qu'aucun d'eux fût élu Provincial, faisant venir d'Espagne du moins de deux en deux ans, des Religieux de leurs Ordres, pour soutenir leur faction contre celle des Crioles.

Les Provinces du Perou qui sont beaucoup plus éloignées d'Espagne, & plus difficiles à y aborder par mer, que celles dont nous avons parlé n'en reçoivent aucunes Missions, mais on leur en envoie des Provinces voisines, & il y a de toutes sortes de Religieux comme ailleurs, dont les plus puissans sont les Jacobins; mais tous tant qu'ils sont; nonobstant leur vœu de pauvreté, y abondent en richesses, en liberté, & en délices.

Dans le Royaume de la Nouvelle Grenade, de Carthagene, de Santa-Fé, Barinas,

Po-

Popayan, & Gouvernement de sainte Marthe, il y a des Jacobins, des Jesuites, des Cordeliers, des Carmes, des Augustins, & des Peres de la Mercy, parmi lesquels les Jacobins, les Jesuites & les Cordeliers recoivent encore jusqu'à present des Missions d'Espagne.

Les Isles de Cuba, la Jamaïque, la Marguerite, & Portorico, sont toutes dépendantes du Provincial de saint-Domingue, & les Religieux qui y sont établis, sont tous de l'Ordre de saint Dominique, de saint François, ou des Jesuites, qui recoivent tous de tems en tems de nouvelles Missions d'Espagne.

Dans la Province de Jucatan, il n'y a que des Religieux de saint François, qui sont puissamment riches, & soutiennent vigoureusement la faction Espagnole, par le moyen des Missions qu'ils recoivent de l'Europe.

La Province de Mechoacan qui appartient aux Religieux de Mexique, est aussi gouvernée de la même façon que celle-là.

En cette maniere j'ai parcouru toute l'Amérique qui appartient à la Couronne de Castille, & fait voir quels sont les Religieux qui s'y sont établis.

Quand aux Indes Orientales & au Bresil, ils appartiennent à la Couronne de Portugal, parce que ce sont les Portugais qui les ont découvertes les premiers, & dépendent aujourd'hui de Dom Jean Roi de Portugal.

Néanmoins les Isles Philippines sont sujettes au Roi d'Espagne; * & il y a des Jacobins, des

* L'accez du Japon leur a été interdit depuis trente-six ans, par l'Empereur de cette Isle, qui ne le permet aujourd'hui qu'aux Hollandois, à des conditions qui leur sont fort onéreuses.

des Cordeliers, des Augustins, & des Jesuites, qui se tiennent tous dans la Ville de Manille Capitale de ces Isles, en attendant les Vaisseaux propres pour les passer au Japon, où ils vont travailler à la conversion de ce Royaume-là.

Mais quoi qu'ils recoivent parmi eux quelques-uns des Crioles, particulièrement de ceux qu'ils ont convertis à la Chine & au Japon; néanmoins le plus grand nombre vient des Missionnaires Espagnols, que l'on y transporte plus fréquemment que dans les autres endroits de l'Amérique que j'ai nommez cy-dessus.

Car premierement on les envoie dans les Navires qui vont à la Nouvelle Espagne, & après qu'ils ont demeuré deux ou trois ans dans Ville Capitale de Mexique, on les envoie à Acapulco, qui est sur la Mer du Sud, où on les embarque sur de grands Gallions, qui vont à Manille, & en reviennent tous les ans richement chargez de marchandises de la Chine, du Japon & des Indes Orientales.

L'on transporte ensuite ces marchandises d'Acapulco, à la Ville de Mexique, qui sans comparaison en tire beaucoup plus de richesses qu'on ne lui en apporte par la Mer du Nord.